

ANNEXE IV - PORTFOLIO DE JUGE PROVINCIAL

ACPS

Portfolio de juge provincial

pour

_____, n° _____
(nom du candidat en lettres moulées, n° de l'ACPS)



Lorsque ce formulaire est rempli, le transmettre à :
ASSOCIATION CANADIENNE DE PARACHUTISME SPORTIF
1468, rue Laurier, bureau 204, Rockland, Ontario K4K 1C7
Téléphone (613) 419-0908 Télécopieur (613) 916-6008
Ou envoyer une copie numérisée par courriel à : office@cspa.ca

POUR USAGE INTERNE SEULEMENT

Certification de juge provincial
Avec portfolio

PA V VR FSV ÉA PV CA CLV __

Date de réception des documents : _____, 2 _____ Copie du carnet Mise à j. annexe I Mise à j. dossier des juges
Certification valide jusqu'au : _____, 2 _____ Copie au bureau Avisé le demandeur

Approuvé par : _____ Signature : _____ Titre : _____

Aperçu

Ce portfolio est une partie importante de la certification de juge provincial. Votre portfolio permet de consigner les tâches que vous réalisez à votre propre rythme. Lorsque vous avez terminé toutes les tâches requises, veuillez soumettre votre portfolio à l'ACPS. Vous deviendrez alors un juge provincial avec portfolio, ce qui vous permettra d'exercer certaines fonctions de juge telles que décrites à l'article 7.4 du MIP 4E.

Un portfolio doit être rempli pour chaque discipline pour laquelle une évaluation est souhaitée puis être soumis à la discrétion du juge. Il n'y a pas de date limite fixée pour l'atteinte des exigences associées à une certification. Cependant, tout examen écrit à livre ouvert doit être effectué en présence d'un juge national canadien ou d'un juge de la FAI dans un délai ne dépassant pas 3 heures.

Préalables

Avoir une certification de juge provincial.

MIP (Manuel d'information du parachutiste) 4 (A, B, D, et E)

Les MIP contiennent les renseignements suivants : MIP 4A - Manuel d'organisation de Championnats nationaux canadiens de parachutisme, MIP 4B - Règles de compétition des Championnats nationaux canadiens de parachutisme, MIP 4D Records canadiens de parachutisme de l'ACPS, MIP 4E Programme de certification des juges. Ces manuels peuvent être téléchargés à partir du [site internet de l'ACPS](#).

Processus de formation et liste des tâches pour le portfolio

Les candidats peuvent obtenir le portfolio à partir du [site internet de l'ACPS](#) et peuvent ensuite réaliser les tâches inscrites dans le portfolio. Lorsque vous avez terminé toutes les tâches requises, veuillez soumettre votre portfolio à l'ACPS.

Liste des tâches pour le portfolio

1. Faire les examens à livre ouvert sur les MIP 4A, 4B, et 4E. Un juge national canadien ou un juge de la FAI doit fournir les examens, les superviser, les corriger et les attester. La durée de chaque examen ne doit pas dépasser trois heures. Il n'y a pas d'examen sur le MIP 4D, mais on encourage les candidats à examiner le manuel de façon à comprendre les responsabilités liées à la certification des records.
2. Agir en tant que juge lors d'une compétition (pas un séminaire) pour le nombre de sauts indiqué ci-dessous et consigner les détails dans le dossier de formation.

Précision à l'atterrissage	30
Voltige	20
Vol relatif	30
Formation sous voilure	15
Épreuve artistique	15
Pilotage de voilure	30
Combinaison ailée	15
Chute libre de vitesse	15

Pour que le portfolio soit considéré complet pour une discipline en particulier, le juge doit avoir effectué l'examen à livre ouvert pour cette discipline et les trois examens à livre ouvert obligatoires (attestés conformément au point 1 ci-dessus) et jugé le nombre de sauts requis.

Certification :

Pour que votre certification soit émise, vous devez envoyer à l'administrateur de certification des juges le portfolio entièrement rempli et signé par les personnes désignées. Gardez une copie photo de votre portfolio pour vos dossiers personnels.

Une fois votre portfolio approuvé, vous deviendrez juge provincial avec portfolio dans les disciplines pour lesquelles le portfolio a été complété.

Veuillez noter que les frais sont payables à l'ACPS comme suit :

- Des frais uniques non remboursable de 25 \$ sont payables pour toute demande liée au portfolio.

Dossier de formation de juge provincial

Date (jj/mm/aa)	Examens du MIP 4	Commentaires/Résultats	Juge national/Juge de la FAI (Signature/Nom/N° de membre de l'ACPS)
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4A (obligatoire)		
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4B, section Généralités (obligatoire)		
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4B, section Précision à l'atterrissage et Précision à l'atterrissage en survitesse		
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4B, section Voltige		
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4B, section Vol relatif et Vol relatif vertical		
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4B, section Formation sous voilure		
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4B, section Épreuve artistique		
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4B, section Vol en combinaison ailée		
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4B, section Chute libre de vitesse		
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4B, section Pilotage de voilure		
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4B (pour usage ultérieur)		
	Examen à livre ouvert sur le MIP 4E Programme de certification des juges (obligatoire)		

